

## Composition et dépôt du dossier pour le tirage au sort (TAS)

### ✓ Etape 1 : Composition du dossier:

#### 1. Documents d'identité :

- Photo d'identité format passeport (**Selfie interdit**)
- Carte d'identité recto-verso (en cours de validité)
- Extrait d'acte de naissance (Si rédigé en langue étrangère, devra être traduit en français)

#### 2. Diplôme secondaire étranger :

- soit Diplôme définitif **signé** (obtenu **AVANT** 2025)
- soit Relevé de notes / formule provisoire du diplôme (obtenu **en** 2025)

#### 3. Equivalence :

A demander via le [Service équivalences](#) (Date limite d'introduction au plus tard le **15 juillet**)

- soit Équivalence définitive (Si diplôme définitif)
- soit Équivalence provisoire (Si relevé de notes / formule provisoire du diplôme)

A défaut d'équivalence : Fournir les preuves d'introduction de votre demande

##### 1. Preuve officielle de l'introduction de la demande

- Accusé de réception postal / Preuve d'envoi de votre courrier **OU**
- Impression de la page officielle "[avancement de mon dossier](#)" avec n° et date de réception.

##### 2. Preuve de paiement

- Idéalement fournie par le Service des équivalences **OU**
- Extrait bancaire avec : numéro de compte donneur d'ordre, nom et prénom de l'étudiant.

#### 4. Justificatifs après obtention du diplôme :

- FORM-RNR21\_Passé antérieur académique et non-académique.docx
- FORM-RNR31\_Justificatifs des activités académiques et/ou non académiques (Ce document est fourni à titre informatif uniquement **et ne doit pas être joint au dossier**)

#### 5. Documents complémentaires :

- Attestation médicale Kiné.pdf
  - Formulaire inscription - Non-Résident 25-26 (COMDEL).pdf.pdf
- ⚠** (dûment complété avec les coordonnées de l'étudiant·e, daté, signé)  
N'oubliez pas d'insérer les 4 pages dans votre dossier + numéroté celui-ci (ex: 1/15)

**⚠ Le dossier est envoyé **en UN SEUL fichier, au format pdf.** ⚡**

(Les photos ne seront pas acceptées)

Pour rappel : aucun document ne peut être ajouter, une fois le dossier déposé

## ✓ Etape 2 : Dépôt du dossier :

### Quand ?

- Dates de dépôt :  
Les **26, 27 et 28 août 2025** jusqu'à **13h00** au plus tard.
- Aucun envoi en dehors de ces dates et de ces heures ne sera accepté.

### Où ?

- Adresse e-mail : **isek-kine-tirageausort@he2b.be**
- L'envoi se fait **UNIQUEMENT** par voie électronique (aucun dépôt sur place ou par courrier).
- Adresse mail utilisée : doit être **EXCLUSIVEMENT** celle de l'étudiant·e (pas celle d'un parent, ami, etc.).

### Comment envoyer son dossier ?

- Préparez votre dossier en **un seul fichier PDF** et envoyez-le en pièce jointe à l'adresse indiquée ci-dessus.
- Après l'envoi :
  - Vous recevrez un mail automatique de confirmation de réception (vérifier vos **spams / courriers indésirables**).
  - Ensuite, un second mail qui sera **votre accusé de réception** et qui contiendra **votre numéro de dossier** attribué par la HE2B.
- Conservez ce numéro précieusement, il servira pour consulter les résultats.

**RAPPEL :** N'envoyez qu'un seul dossier et dans un seul établissement de votre choix.

 En cas de non-respect, votre dossier sera refusé pour l'année académique en cours.

Veuillez nous contacter **UNIQUEMENT** si vous n'avez **pas reçu l'accusé de réception** de votre dossier TAS par mail : [isek-kine-tirageausort@he2b.be](mailto:isek-kine-tirageausort@he2b.be).

Les mails envoyés entre **17h00 et 07h00** recevront leur accusé le **jour ouvrable suivant**. Merci de prendre en compte le délai de traitement du secrétariat.



## Informations utiles

### 1 Si vous avez obtenu votre Baccalauréat avant 2025 :

- Envoyez une copie certifiée conforme de votre diplôme au Service des Équivalences entre le 15 novembre 2024 et le **15 juillet 2025 au plus tard**.
- Comptez 4 à 6 semaines pour recevoir votre **équivalence définitive** par courrier à l'adresse que vous aurez indiquée.

### 2 Si vous êtes diplômé en juin/juillet 2025 :

- Envoyez votre bulletin de résultats du baccalauréat en copie certifiée conforme au Service des Équivalences **avant le 15 juillet 2025**.
- Vous recevrez une **équivalence provisoire** (délai de 4 à 6 semaines) valable jusqu'au **15 mai 2026**).
- Dès réception de votre diplôme officiel vers octobre/novembre 2025, envoyez-le en copie certifiée conforme au Service des Équivalences pour obtenir l'**équivalence définitive avant le 15 mai 2026** .

## Besoin d'aide ?

✉ Mail : [isek-kine-inscription@he2b.be](mailto:isek-kine-inscription@he2b.be)  
📞 Téléphone : 02 663 00 72 / 02 663 00 79